

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 20 DECEMBRE 2022 A 18H30**

Présents à la séance : 25

L'An Deux Mil Vingt Deux, le **20 DECEMBRE A 18H30**

Extrait affiché le :  
28 décembre 2022

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire  
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

**5ème séance 2022**

**Présents** : M. PIERRAT Benoît, Maire, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, M. SALÉRIO Philippe, Mme DUPONT Virginie, Adjointes et Adjoint, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. EVRARD Luc, M. ROMARY Fabrice, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme SCHILLINGER Stella conseillères et conseillers municipaux.

**Objet** : Renouvellement de  
l'abonnement aux services  
d'un avocat.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** :

Mme FERREIRA-PIERRAT Maria à M. COLIN Joël  
Mme RUYER Christine à Mme ADAM Nathalie

**Absents excusés** :

Mme ELI Emilie  
M. BURGER Emmanuel

N° 122/2022

**Secrétaire de séance** : Mme SCHILLINGER Stella

Monsieur Bernard RAMBOURG, Adjoint délégué, propose à l'assemblée délibérante de renouveler pour une année, l'abonnement aux services de Maître Christine TADIC, avocate.

L'abonnement mensuel facturé trimestriellement est proposé à compter du 01 octobre 2022 au tarif de 220 € hors taxes par mois.

Ces explications apportées,

L'assemblée délibérante, présente et représentée, après en avoir délibéré,

Décide unanimement de renouveler pour une année à compter du 01 octobre 2022 l'abonnement aux services de Maître Christine TADIC, avocate, selon les conditions tarifaires ci-détaillées.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,